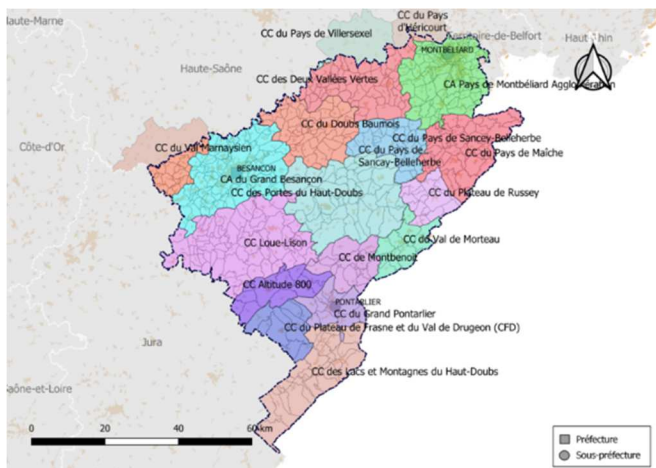


CRM025HD – Croix-Rouge Mobilités dans le Haut-Doubs

Territoire d'expérimentation

Le territoire sur lequel sera réalisé le projet correspond globalement aux communes d'intervention de l'Unité Locale Croix-Rouge française de Pontarlier située dans le Sud du département du Doubs, le long de la frontière suisse. Ce territoire se compose de 70 communes situées dans la partie Sud du Département du Doubs, réunies en 7 communautés de communes : CC du Grand Pontarlier, CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, CC de Montbenoît, CC Altitude 800, CC Plateau de Frasne et Val du Drugeon, CC du Val de Morteau, du Pays de Maîche et du Plateau du Russey.



Description du projet

Enjeu et besoin

- Permettre à l'ensemble des habitants, notamment les ménages modestes non véhiculés, d'améliorer leur autonomie en matière de mobilité en accédant à des solutions de mobilité partagée et solidaire (autopartage, covoiturage, transport solidaire)
- Mobiliser une communauté d'habitants (bénévoles, personnes accompagnées etc.) et d'acteurs locaux du territoire pour qu'ils puissent mettre en commun leurs ressources de mobilité, dans une

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility Territoires de nouvelles mobilités durables

Durée : > 24 mois

Montant : > 112 240 k€
dont aide AMI : > 50 k€

Localisation :
Bourgogne-Franche-Comté, Doubs

Porteur de projet :
Croix-Rouge Française
Unité locale de Pontarlier



Contact :

Yves LELCERC
06 79 54 43 60
YVES.LECLERC@CROIX-ROUGE.FR
[IX-ROUGE.FR](https://www.croix-rouge.fr)

Pour en savoir plus :

<https://www.croix-rouge.fr/La-Croix-Rouge/Innovation-Sociale/Croix-Rouge-Mobilités>



logique de solidarité locale mais également d'évolutions vers des pratiques de mobilité plus vertueuses pour l'environnement

Expérimentation

- Autopartage solidaire : mise à disposition de véhicule à des personnes pour des durées courtes afin de réaliser des déplacements utiles (courses, RDV médical, visite à un proche etc.)
- Covoiturage solidaire : recensement des trajets réguliers réalisés par la communauté et partage de ces trajets au plus grand nombre
- Transport solidaire : transport de personnes isolées ne pouvant pas conduire par des bénévoles